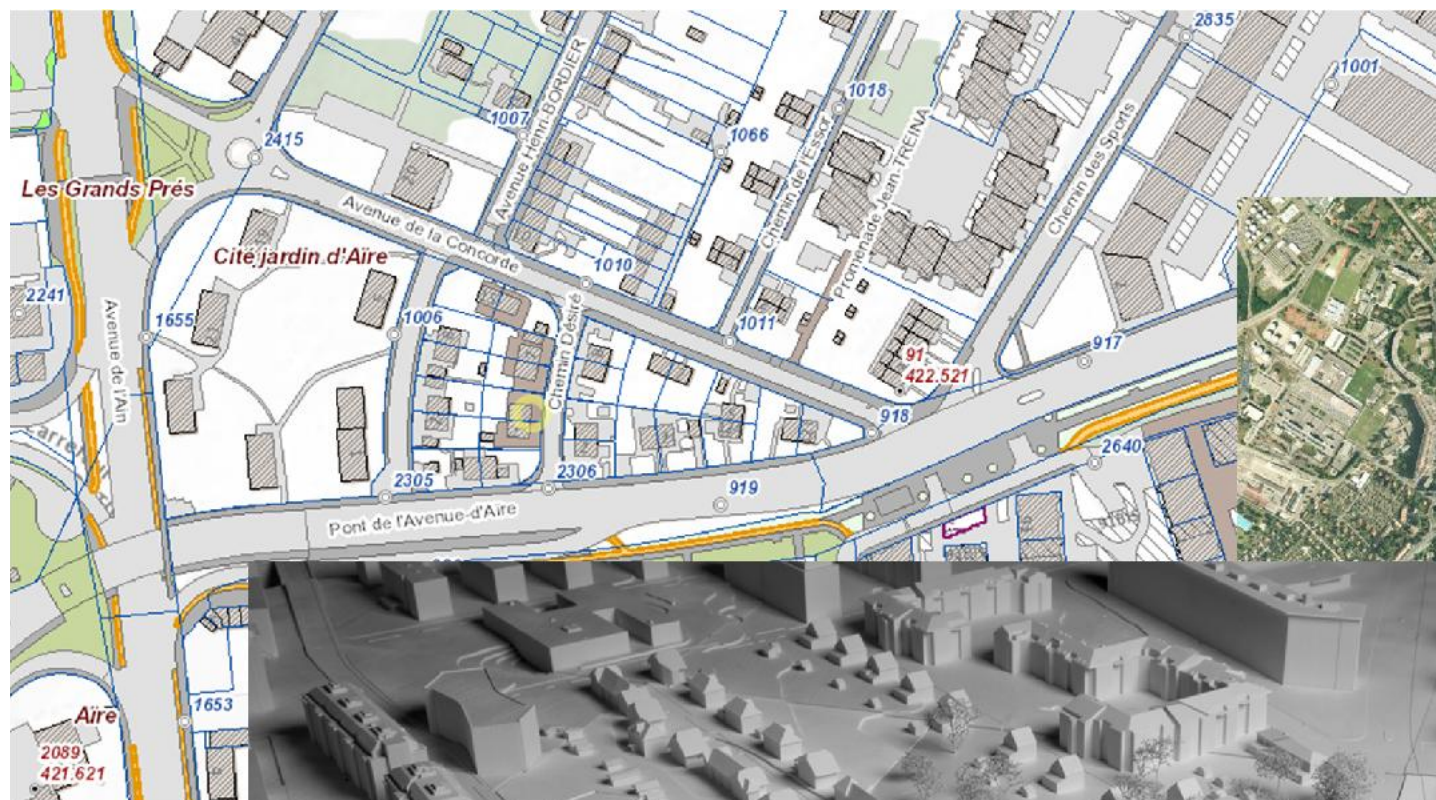




Concours secteur: projet lauréat / Déjeuner sur l'herbe

EMPLACEMENT ET SARRON AI COMPTES

Le secteur T, dernier élément en mutation dans la grande transformation du quartier de la Concorde, s'engage à devenir une vitrine architecturale promouvant les savoir-faire, la sobriété énergétique et une méthode de construction à faible impact environnemental.

Le projet propose une implantation axée sur les multiples enjeux du site. La forme de l'édifice s'affranchit de la rigueur du périmètre et multiplie les relations avec son contexte complexe et vivant. Les volumes s'insèrent entre les autres existants et réduisent les perceptions frontales des façades, tout en améliorant les situations de vis-à-vis avec les constructions avoisinantes.

Rapport au premier tour : le projet propose une implantation plus précise et systématique. La géométrie du triangle laisse d'un hexagone partiel, se répète l'identique et s'assemble en groupes de deux ou trois pour un total de 36 éléments. Les 2 constitués par 2 triangles et 1 constitué par deux triangles. Le passage de 3 à 2 triangles crée un impact très positif dans la configuration de l'espace public : une meilleure compacité des volumes, ainsi qu'une optimisation des espaces garantissant les distances entre foyers, permettant de libérer des vastes zones de jardin avec de meilleures proportions. Ces espaces sont entièrement clôturés, identifiés et conçus pour des activités spécifiques et diversifiées.

Cette nouvelle configuration respecte plusieurs exigences :

Un meilleur ensoleillement est garanti. Une distance majeure entre bâtiments crée une nouvelle dépendance des palmiers des îles et des si les proportions régulières des espaces extérieurs garantissent un meilleur ensoleillement de l'espace public et des bâtiments.

Les 5 arbres majeurs du site continuent à vivre. Le nouvel emplacement des édicules permet aussi de garder la visibilité des 5 arbres majeurs de la parcelle. C'est ainsi, l'usage d'un *slab couvrant* pour le site (protection du sol des arbres, dans un sens entre bâtiments, biodiversité, etc.) et donne une réponse positive au dilemme sur l'habillage des arbres pour faire place à de nouvelles constructions. Nous arrivons ici à faire : *cohabiter l'urgence de maintenir le patrimoine naturel du lieu*



DAYFOUR

Discussion

Une multitude d'usages prenant place dans le part, ils sont répartis par «poches» clairement définies.

La poche Déjeuner sur l'herbe occupe l'espace de 1500 m² du parc à l'intérieur du périmètre du parcours. C'est un lieu de pique-nique sur les tables mises à disposition au car, où les enfants qui n'ont pas d'endroit personnel et qui ne peuvent pas permettre la fidélité d'un instant. Le travail installé au sud-est du parc, en l'absence de l'installation principale, a été le plus rigide. L'œuvre et le Maréchal, les autres et majeurs, protègent cet endroit de tranquillité. Ici, toutes les places et les places sont pour les développeurs.

La piscine ludique accueille l'espace de rencontre principal du quartier. Toutes les générations s'y retrouvent : de la pétanque aux jeux extérieurs en passant par les jeux d'eau et les animations de la bibliothèque qui se trouvent sur site. L'agencement permet aux enfants d'apprendre à faire du vélo, de jouer au ballon et aux échecs.

La poche Guinguette lui a plu ce marché le quartier et notamment le fronton du bâtiment de l'Hotel. C'est un lieu d'interaction sociale et de rencontres. Une fois l'après-midi permet de relâcher les exigences sans les impermissibilités. C'est entre deux autres nouveaux sur le site et place de deux autres actuellement présent sur le cascadin du Hotel mais sur un autre emplacement. Genre sur un terrain qui se veut collaboratif et alternatif et qui se situe en face du bâtiment de l'Hotel, on peut imaginer y danser au rythme de leur concert et à la lueur de guirlandes.

Les poules Poules aiment l'indienne posée au quartier de ville, où les poules circulent librement de jardin en jardin. C'est une place de jeux pédagogique sur le thème du poulailler qui s'étendait autour du grand Clède, autre symbole du site. Un endosseil poule complète la pioche.

L'Alpente collective qui est juste à côté permet d'écouter les couacs et s'occuper de la bonne vie des volailles.

La poche du Marché s'insère dans la logique de la cité jardin : l'orthogonalité. La confusion d'implantation provient donc des usages sans responsabilité complètement le sol. Il rappelle également la poche rurale : ces sont 2 espaces centraux de deux logiques différentes.

La poësie de la Ferme lilenut et Pellet reprend elle aussi la logique orthogonale. C'est l'élargissement du revêtement de pavés qui manque ce lieu. Tel le pavé de la future maison du quartier, cette poësie peut accueillir des interventions digitales et ponctuelles.

Les poches Cullis et Nature sont stratégiquement au-dessus des sites les plus acides de légères dépressions qui, généralement à six ou dix le long de l'année, servent de bassin de rétention en cas de fortes pluies. Quelques bancs permettent de profiter de ces endroits sereux. Le pacifique sature intensément la zone de répétition. L'été les musiciens peuvent jouer quelques notes de leurs. Les trilles, qui pénètrent du bruit du la se voient, peuvent servir de grille pour apprécier le langage.

Les poches Potagers sont laissées libres d'appropriation par les habitants. Les poches les plus pénitentes se trouvent de part et d'autre de la coopérative.

et le besoin de nouveaux logements de qualité dans le Canton

La protection contre le bruit est améliorée. Du point de vue acoustique le présence de grandes poches vides, alternées à des zones bâties, ainsi que l'absence de façades parallèles, limitent la réverbération du bruit et favorise une bonne protection des façades ainsi que des zones consacrées aux activités sensibles.

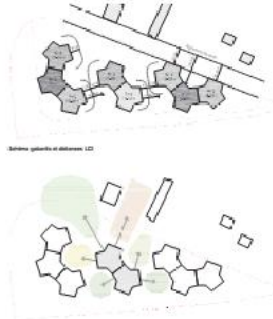
Le complexe Tivoli a un rôle de pivot au sein de la parcelle. En exploitant au maximum le potentiel de création des liens sociaux de la coopérative participative, le projet propose un nouvel emplacement pour l'office, au centre de la parcelle. Le bâtiment de Tivoli devient ainsi un repère entre les différents espaces publics qui entourent le futur quartier : le place du maréchal et la place Guinguette au Nord, le jardin du Ciel et le poudrier à l'Est, les jardins potagers et la place de l'Inde à l'Ouest.

Ces espaces, rattachés autour du bâtiment de la coopérative, se nourrissent de l'activité engendrée par les locaux du Parc-de-chausée, soigneusement orientés afin de créer une dynamique sociale enrichissante pour les habitants de l'immeuble et du quartier.

Les balcons avec le quartier de la Concorde sont renforcés. L'orientation des services publics. Favoriser les déplacements et des activités de loisir.

quartier de la Concorde. Ce parti pris promeut l'idée de vivre ensemble, allant au-delà du platane du sursat et s'appuie sur le savoir aménageur de la rue de la Concorde qui a pour but de créer une grande zone piétonne au sein du quartier.

La perméabilité vers le futur projet de Michée-Chauderon est maintenant dans sa nouvelle configuration. Le projet naît comme la volonté d'être à la fois une destination pour le quartier de la Concorde et un aéroport *pié-to-à-tot* de l'infrastructure de l'avenue d'été. Il résout, respectant, une forme *pié-to-à-tot* dans le futur projet de Michée-Chauderon, grâce aux chemins de terre qui traversent la parcelle de Nord à Sud et se lèvent aux traversées piétonnes placées aux deux extrémités de la parcelle.



La composition totale, exprimée en pourcentage du poids sec, varie de 1,6 à 2,2.

Toujours placés au soleil, ils participent à la vie sociale et biologique du quartier. Finalement les reliefs et la poche skate-park se composent de mouvement d'eau. En vert ce sont les reliefs qui permettent une protection sonore, en gris ils permettent les figures, le freestyle, et l'expression des adolescents trouvent du relief, des canyons.

Solo
Le quartier n'a le droit ni de se transformer ni d'être réhabilité : le navet sera
le seul choix comme revêtement du pavé de l'ensemble du quartier. Malgré sa capacité
à être carrossable, ce matériau permet néanmoins d'absorber quelques ruissel-
lements de pluie.

Les solutions techniques ne suffisent pas au problème d'imperméabilisation des sols de nos villes; ici chaque tracé de cheminement a été étudié pour réduire son impact. Les axes S&L, chemins citrons et certains squares ont été surélevés systématiquement pour préserver la plaine forte. Les surélévages ont permis aux véhicules lourds d'éviter ou se décharger au sein du quartier sorti en gazier renforcé.

Accès SIS (promp)
Les parcours des SIS permettent généralement complier le dessin des installations extérieures d'un pays. La réflexion porte ici sur le projet. L'équipe au Québec confirme la prise en compte des grande œuvre majeure du site, générale la qualité des usages extérieurs, l'implémentation majeure des sites et le bon sens de chaque apparence pour les locaux. Les rayons de glaciol ont été

Châleons
Les chemins creux créés s'insèrent dans la logique du parc. Ils serpentent entre les différents espaces, suivent les lignes des chemins de ciel et permettent de traverser le parc. Ils touchent aussi le territoire à grande échelle, des bords du Rhin au Sud au quartier de la Châtellaine, au Nord, à travers l'avenue d'Alsie.

ce qui permet d'élargir le reste de l'avenue pour les mobilités douces. Les cheminements du piéton sont, eux aussi, livrés à la mobilité douce tout en laissant l'accès aux véhicules d'urgence.

Le secteur T est situé à la rencontre de trois structures végétales différentes. Le chû de jardin, au Nord, est composé de jardins orthogonaux, orientés Est-Ouest, qui abritent le pavillonnaire sarrén. Des trées plus ou moins, ainsi que de grandes arbres soulignent ce dessin orthogonal qui vient buter contre l'avenue de la Couronne.

Le Sud, le vignobles du Ruvolet et l'ère du Rhône remonte le cotéau et englobe le coteau existant et futur du Sud jusqu'à l'avenue d'Als.

La requalification de l'avenue de l'ain préfigure, elle, un parc linéaire composé de grandes arbres lisses, de chemins droits et d'une topographie travaillée pour protéger les habitations du bruit.

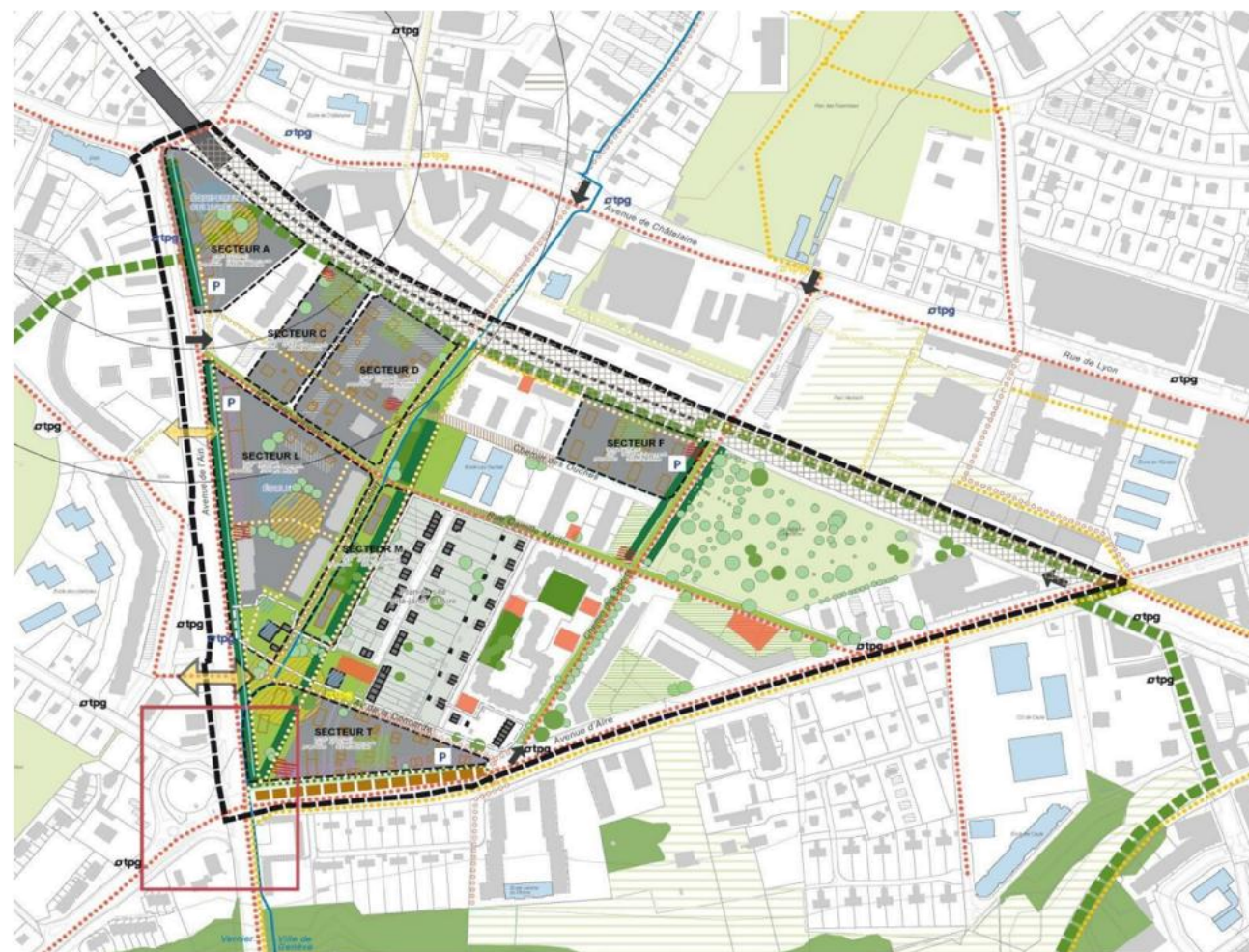
Le parc se place en prolongement des cordons boisés historiques de l'avenue Henri-Gautier. Il englobe le secteur T et devient un grand cône commun à l'ère -

Relief anti-bruit, végétation libre et haute, chemins sinueux entre les bâtiments : espaces verts riches et variés donnent une identité au parc.

QUARTIER DE LA CONCORDE / SECTEUR T - DÉJEUNER SUR L'HERBE



Le PDQ Concorde et son contexte



STRUCTURE BÂTI - POTENTIEL CONSTRUCTIBLE ET AFFECTATIONS

- Périmètre constructible : potentiels indicatifs sur le plan
- Mesures protection contre le bruit: activités, ateliers, équipement
- Bâtiment existant / à démolir / à construire
- Bâtiment maintenus (Plan de site)
- Équipement public / projet
- Périmètre d'étude

ESPACES OUVERTS

- Axe vert structurant
- Maillage vert
- Valorisation de la structure paysagère
- Espaces ouverts verts existants / à créer (parc, espaces verts, espaces de transitions, platages, potagers urbains, cours intérieures)
- Espaces ouverts existants / à créer (place de quartier, lieux de rencontre, espaces de jeux, sport urbain)
- Espace public mixte place / préau / parc
- Végétation d'intérêt majeur à conserver
- Alignement d'arbres structurant / alignement d'arbres secondaire (ordonnés/aléatoire)
- Voie verte de l'agglomération
- Parc équipements existant
- Boisement existant
- Dispositif de gestion des eaux
- Couverture voie CFF
- Passerelle piétonne à créer
- Liaison interquartier à requalifier

DEPLACEMENTS

- Requalification de l'Avenue de l'Ain
- Halte RER à créer
- Stationnement collectif mutualisé
- Élargissement de l'avenue d'Aire de 4m
- Liaison mobilité douce majeure existant / à créer
- Parcours piéton de quartier, desserte occasionnelle existants / à créer
- Zone piétonne (priorité piétons, vélos autorisés)
- Arrêt TPC/ supprimé / projeté
- Accès au quartier - trafic individuel

Plan de synthèse



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

FORUM
DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE

MESURES

IMPÉRATIVES

- ① **PARC DE LA CONCORDE**
maintenir l'avenue de la Concorde à l'intérieur du parc et abaisser son niveau afin d'assurer une descente en pente douce vers le passage sous voie. Son utilisation sera restreinte aux véhicules de secours et d'entretien.
- ② **PARC DE LA CONCORDE**
appliquer un retrait de 25m par rapport à la limite parcellaire du domaine public cantonal de l'avenue de l'Ain. Des mesures anti-bruit, un cheminement piéton ainsi qu'un front arboré sont des éléments à aménager dans cet espace.
- ③ **PARC DE LA CONCORDE**
réserver un espace d'environ 1'500m² permettant l'implantation du nouveau parc de la Concorde. Respecter les altitudes indiquées sur le plan ci-contre.
- ④ **PARC DE LA CONCORDE**
implanter les bâtiments de manière à délimiter le parc. Il ne sera pas admis de jardins privés devant ce front bâti.
- ⑤ **PLACE DE LA CONCORDE**
implanter les bâtiments en relation directe avec la place de la Concorde et la partie piétonne de l'avenue de la Concorde.
- ⑥ **AMÉNAGEMENT DU SECTEUR T**
créer un espace d'articulation entre l'avenue de la Concorde et l'avenue d'Aire.
- ⑦ **AMÉNAGEMENT DU SECTEUR T**
inscrire une perméabilité reliant la place de la Concorde à l'avenue d'Aire.
- ⑧ **AVENUE D'AIRE**
positionner les retraits comme indiqué sur le plan ci-contre. Respecter le biseautage de l'angle pour faciliter le rayon de giration.

INDICATIVES

- A **PARC DE LA CONCORDE**
préférer des descentes en pente douce vers le passage sous voie.
- B **PARC DE LA CONCORDE**
privilégier un alignement des bâtiments délimitant le parc au front bâti de la Villa Concorde.
- C **PLACE DE LA CONCORDE**
s'assurer du maintien de la vue depuis le prolongement de l'avenue de la Concorde.

